

de trois ans. Ce contrat est maintenant terminé. Bientôt des soumissions seront demandées pour l'huile de l'année prochaine.

L'huile fournie l'année dernière a coûté, livrée à Halifax et St. Jean, 27 centins le gallon, mesure de vin ; à Québec, 26 centins, à Montréal, 25½ centins, et à Hamilton et Goderich, 24½ centins,—les entrepreneurs payant l'accise et les autres droits. L'huile fournie devait avoir subi une double distillation, être extra raffinée, dite *standard white*, non explosible à une épreuve de vapeur de 125° Fahrenheit, avoir un poids spécifique de 44° à 48° Baumé, à une température de 60° Fahrenheit, et devait éclairer brillamment sans encrouter ni jannir la mèche.

La quantité fournie pour les phares en amont de Montréal a été de 19,407 gallons ; pour les phares du district de Québec, de la rive nord du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, 24,711 gallons ; aux phares de la Baie de Fundy, 21,081 gallons ; et aux phares de la Nouvelle-Ecosse, 45,562 gallons : faisant un total de 111,562 gallons.

Sur la quantité d'huile fournie pour les phares du Nouveau-Brunswick, Baie de Fundy, 9,125 gallons étaient pour remplacer l'huile consommée dans le grand incendie à St. Jean, au mois de juin.

VAPEURS FÉDÉRAUX.

Les vapeurs sous le contrôle de ce ministère sont le steamer à hélice *Napoléon III* ; le *Lady Head*, à hélice ; le *Druid*, à aubes ; le *Newfield*, à hélice ; le *Sir James Douglas*, à hélice ; le *Glendon*, à hélice ; le *Richelieu*, à aubes ; et deux petits vapeurs, le *Dolphin* et l'*Adèle*, employés au service de la police de rade de Québec pour maintenir l'ordre dans le port, à la demande des commissaires du havre.

En consultant le rapport de l'agent de Québec, on verra que le vapeur *Napoléon III* a été l'an dernier employé au transport des approvisionnements destinés aux phares de la côte nord du St. Laurent, du golfe et du détroit de Belle-Île, de la côte nord du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard. Il a fait deux voyages à tous les phares du golfe, excepté ceux du Nouveau-Brunswick et ceux de l'Île du Prince-Edouard.

On trouvera dans le rapport de l'agent un relevé des voyages de ce vapeur depuis le 25 septembre 1876 jusqu'au 3 août 1877.

Le vapeur *Druid*, durant la saison dernière, a été affecté au transport des approvisionnements aux phares et sifflets d'alarme depuis la Pointe des Monts jusqu'à Montréal, et à faire le très-important service des bouées du fleuve Saint-Laurent. Il fut aussi employé pendant une partie de la saison à transporter le Gouverneur-Général et sa suite jusqu'au golfe St. Laurent et aussi à chercher des renseignements et à procurer des témoins pour la commission des Pêcheries alors en session à Halifax.